

VIDE-GRENIERS : Samedi 27 avril 2024

Commune Libre du BOUFFAY

Règlement ci-dessous à conserver, n'envoyer que le talon d'inscription

Article 1 : L'association est organisatrice du vide-greniers se tenant sur l'Espace Feydeau à Nantes le samedi 27 avril 2024 de 9h à 18h.

Accueil des exposants de 6h30 à 9h - Aucun départ ne sera accepté avant 18h.

Article 2 : L'exposant doit communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre de la manifestation.

Article 3 : Dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué. **Aucun véhicule ne pourra être laissé sur l'emplacement ni dans le périmètre du vide-greniers (risque de fourrière).**

Article 4 : Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Les organisateurs seront seuls habilités à le faire si nécessaire.

Article 5 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que perte, vol, casse ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité : donc produits dangereux, armes, animaux vivants... sont strictement interdits. Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accidents corporels.

Article 6 : Les places non occupées après 8h30 ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées resteront, dans ce cas, acquises aux organisateurs à titre d'indemnité.

Article 7 : Les objets invendus **ne devront en aucun cas être abandonnés sur la chaussée à la fin de la journée. L'exposant s'engage donc à ramener les invendus.** Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes.

Article 8 : En cas d'intempéries l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable, ne donnant lieu à aucun remboursement.

Article 9 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.



INSCRIPTION :

Nom : _____ Prénom : _____ Profession : _____

Adresse complète : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Pièce d'identité n° : _____ Délivrée le : _____

Emplacement(s) : _____ (3m. linéaires = 10 euros) _____ Montant à payer : _____

Objets proposés à la vente : _____

Je soussigné(e) : _____ demande l'autorisation d'exercer l'activité d'exposant pour la journée du **27 avril 2024**. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à m'y conformer. Je joins à mon inscription la **photocopie recto verso de ma carte d'identité ainsi que le paiement de ma réservation**, chèque à l'ordre de la Commune Libre du Bouffay.

Fait à _____ le _____ Signature :

Adresser à : (Vide-Greniers) Commune Libre du Bouffay - 7 rue du Vieil Hôpital - 44000 NANTES
Tél. 07 83 44 22 61 - videgrenier.bouffay@gmail.com